Déclaration du propriétaire principal

Société A Adresse N° de téléphone N° de télécopieur

Société B Adresse N° de téléphone N° de télécopieur

	Lété A et Société B sont toutes deux des sociétés constituées et, la société de production pour la production
Société A est la propriété de :	Pourcentage des parts de propriété
Signataire autorisé pour Société A :	
Société B est la propriété de : Pourcentage des p	parts de propriété
Signataire autorisé pour Société B :	
	EB confirment que est le propriétaire ba pour la production de films et de vidéos, pour la production
Signature du signataire autorisé de Société A	Signature du signataire autorisé de Société B
Date	Date

Cette information a été cueillie conformément aux articles 7.6 (2) à 7.6 (5) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Manitoba). En vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée, l'information sera utilisée et divulguée seulement aux fins de l'administration du Crédit d'impôt du Manitoba pour la production de films et de vidéos. En outre, l'information pourrait être fournie à l'Agence du revenu du Canada en vertu du fondement législatif applicable aux fins de l'administration et de l'exécution de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) ou de la Loi de l'impôt sur le revenu (Manitoba). Si vous avez des questions relatives à ce formulaire, communiquez avec : Finances Manitoba, Division des recherches fiscales, économiques et intergouvernementales, 386, Broadway, bureau 910, Winnipeg (Manitoba) R3C 3R6, téléphone 204-945-3757.